

Ecrit par le 29 avril 2026

La Loi ZAN examinée au Sénat : Jean-Baptiste Blanc en a « ras-le-bol des technocrates parisiens qui décident pour nous »



« Depuis 2021, depuis 4 ans, depuis que cette Loi Climat et Résilience préconise de compenser toute construction par une re-naturalisation équivalente des sols pour freiner l'étalement urbain, j'ai fait le tour de France, rencontré des centaines d'élus de 80 départements pour avoir leur avis. Il faut absolument assouplir ce texte qui stipule qu'il faut diviser par deux l'artificialisation des sols d'ici 2031 », martèle le sénateur de Vaucluse [Jean-Baptiste Blanc](#).

Vent debout, Jean-Baptiste Blanc ajoute : « Il faut redonner la main aux maires, leur faire confiance, leur accorder davantage de temps pour ficeler un projet de développement de leur commune qui respecte les terres agricoles. Nous sommes tous favorables à une sobriété foncière mais il faut bien construire des logements, des écoles, des crèches, des commerces pour les habitants, des entreprises pour créer des emplois, pour ré-industrialiser notre pays. On sait bien, par exemple, que les immenses zones

Écrit par le 29 avril 2026

commerciales d'Avignon Sud et Nord ont été excessives. Il faut changer de méthode, arrêter de planifier à marche forcée, concerter avec les élus, sur le terrain, dessiner une trajectoire, un chemin, un juste milieu. »

**“ Un poète doit laisser des traces de son passage, non des preuves.
Seules les traces font rêver.”**

René Char

Le projet ambitieux de la Loi Climat & Résilience qui inclut 'ZAN' (Zéro Artificialisation Nette) doit s'appliquer dans sa globalité en 2050. Il s'appuierait sur une demande de l'Union Européenne sur la protection des sols. « Mais en France, on adore les surtranspositions, on en rajoute, alors qu'en Espagne, en Italie, en Allemagne, cette loi n'existe pas », ajoute un autre sénateur LR du Puy-de-Dôme, Jean-Marc Boyer. Du côté des écologistes, la vision est diamétralement différente. L'élus breton Ronan Dante dénonce « un banc-seing, un permis de bétonner à outrance. Déjà chaque année en France, entre 20 000 et 30 000 hectares sont artificialisés, l'équivalent de la Ville de Marseille entre l'Estaque et les Calanques. »

Plus modéré, mais déterminé, Jean-Baptiste Blanc souhaite qu'on assouplisse la loi ZAN, qu'on fasse des projets qui prennent en compte la transition écologique, rendent des terres à la nature, tout en préservant le rôle-clé des maires, des régions et des collectivités locales pour garantir un développement harmonieux des communes, « encadré, balisé et intelligent. » Les discussions au Sénat promettent d'être âpres et animées.

Filière cerise : le sénateur de Vaucluse et des chercheurs de l'INRAE lâchent des parasitoïdes à Malaucène

Ecrit par le 29 avril 2026



Au début du mois de mai, le sénateur de Vaucluse [Lucien Stanzione](#), qui milite pour sauver la filière cerise, a invité [Frédéric Tenon](#), maire de Malaucène, [Dominique Plancher](#), maire de Venasque et représentante de toutes les communes productrices de cerises, ainsi que [Nicolas Borowiec](#) et son équipe de chercheurs de l'[INRAE de Sophia Antipolis](#) à lâcher de parasitoïdes dans des cerisiers à Malaucène.

Depuis deux ans, Lucien Stanzione interpelle l'Etat, mais aussi la Région Sud et le Département de Vaucluse concernant l'avenir incertain de la filière cerise, qui est menacée par la *Drosophila suzukii*, aussi appelée « le moucheron asiatique », qui touche notamment la cerise de bouche et d'industrie. Des interpellations qui semblent commencer à porter leurs fruits puisque [le sénateur de Vaucluse a pu rencontrer Marc Fesneau](#), ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, l'année dernière pour lui faire part de ses inquiétudes.

Le 6 mai dernier, plusieurs chercheurs de l'INRAE, invités par Lucien Stanzione, se sont rendus à Malaucène afin de tester des parasitoïdes contre le moucheron asiatique. Les parasitoïdes locaux n'étant pas réellement efficace sur cet insecte, les chercheurs misent plutôt sur une stratégie d'acclimatation de parasitoïdes exotiques nommés « 'Ganaspis cf. brasiliensis G1 (GbG1). » Les premiers lâchers de GbG1 ont pu débuter en 2023, dans le cadre du projet EcoPhyto SUZoCARPO.

Ecrit par le 29 avril 2026



Nicolas Borowiec et Lucien Stanzione ©Lucien Stanzione

Accompagnés du sénateur de Vaucluse et des maires de Malaucène et de Venasque, les chercheurs ont lâché les 500 femelles GbG1 au sein de vergers de cerisiers abandonnés, à Malaucène, qui ne font l'objet d'aucun traitement et sont des réservoirs sauvages pour la *Drosophila suzukii*. Des suivis de terrain sont menés pour évaluer l'efficacité de cette stratégie et optimiser les méthodes d'introduction. A terme, l'objectif serait d'établir les GbG1 de manière permanente dans l'environnement pour contrôler les populations du moucheron asiatique de manière écologique, sans recours à des produits chimiques. D'autres lâcher de parasitoïdes sont prévus dans le Vaucluse dans les prochains mois.

[Lucien Stanzione sénateur de Vaucluse, « Sauver la filière de la cerise »](#)

Rejet de la ratification du CETA au Sénat : les viticulteurs et le sénateur Jean-Baptiste Blanc hors d'eux



Depuis 2019, cet accord entre l'Union Européenne et le Canada (CETA = Comprehensive Economic & Trade Agreement), n'a jamais été ratifié. Hier, au Palais du Luxembourg, il a été rejeté à une écrasante majorité, ce que dénonce le sénateur LR de Cavaillon, Jean-Baptiste Blanc qui participait à La Taille de la

Écrit par le 29 avril 2026

Vigne des Papes à Avignon ce jeudi 21 mars.

« Le Canada est le 4ème marché d'export pour nos vignerons de la Vallée du Rhône. Il représente 77 000 hl et un chiffre d'affaires de 51M€. Il progresse régulièrement de 5% en valeur et de 4% en volume depuis 2016 et les Côtes-du-Rhône sont la 1ère AOP (appellation d'origine protégée) exportée vers le Canada. Quel gâchis. C'est surréaliste. » dénonce-t-il.

[Voir ici les votes](#)

Lucien Stanzione, 'Je me bats pour un département rural en danger'

Ecrit par le 29 avril 2026



Lucien Stanzione, sénateur socialiste, a fait le point des dossiers de son mandat de six ans dont trois passés à défendre particulièrement les filières les plus en souffrance du département : la lavande et la cerise ainsi que le financement de la recherche pour les maladies et les ravageurs. L'homme politique s'attaque, pour les 3 ans à venir, à la professionnalisation du statut d'élu et à l'obtention d'une protection juridique identique à celle des magistrats et des forces de l'ordre face à l'insécurité grandissante. Il est également question de sécurité et de défense des services publics.

«Le Vaucluse assied son économie sur l'agriculture. Or, celle-ci se transforme, notamment du point de vue de la réglementation ; celle de l'offre et de la demande.»

«Il y a encore 5 ans, tout allait bien pour la lavande.

C'était une culture d'avenir pour des zones déshéritées avec des cours élevés allant de 100 à 120€ le kilo d'huile essentielle. Puis les industriels de la Beauce, voyant les cours de blé chuter, se sont lancés dans la

Ecrit par le 29 avril 2026

lavande, obtenant pour la mise en place des distilleries, des subventions européennes. Les territoires voisins du fleuve Rhône se sont mis à planter, tandis que la Bulgarie faisait elle-aussi de l'importation de lavande. Les grands parfumeurs ont acheté des terres en Bulgarie et planté sur place. C'est toute cette concomitance de faits et le développement des huiles essentielles de lavande qui ont fait chuter les cours. Résultat, 4 ans après, nous sommes entre 12 et 17€ le kilo. L'huile essentielle fine de lavande n'est plus rémunératrice -en dessous de 15€/kg pour l'agriculteur-. Le coût d'exploitation est devenu supérieur au bénéfice de la vente.»



Copyright Office de tourisme pays d'Apt Luberon

«Il y a aussi la question des ravageurs

Les produits de traitement phytosanitaires ont été interdits -dont certains détectés -diméthoate- probablement cancérigènes- sans que simultanément il y ait des alternatives. Les plantes sont en train de crever. En réaction, au Sénat, nous avons imposé le vote d'une enveloppe de 10M€ d'aide aux lavandiculteurs dont 1M€ à l'aide directe et avons insisté pour, surtout, financer la recherche. Cependant les critères d'éligibilité pour toucher ces 9M€ d'aides sont tellement stricts que seulement 5M€ ont été affectés et sur 850 lavandiculteurs vauclusiens, 300 sont éligibles.»

«Il faut encore se battre pour la cerise.

Ecrit par le 29 avril 2026

Et faire de l'amande et de la pistache, ce serait renoncer à la cerise. On n'en n'est pas là. Il faut encore se battre et trouver des traitements efficaces contre les ravageurs. Le seul remède actuellement prescrit est le filet -c'est entre 40 000 et 70 000€ l'hectare- sur les arbres, et lorsqu'il faut faire un traitement complémentaire, l'agriculteur doit retirer et remettre les filets. Et cela est à ajouter au coût d'exploitation. Là encore, il faut faire des efforts avec l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement). C'est 10M€ qu'il faut créditer à la recherche.»



Cerises du Ventoux copyright PNR Ventoux/Vori

La distillation du vin

«Nous en sommes à quasiment deux années de stock de vin non écoulé. La crise vient aussi, en partie, des changements des modes alimentaires. On boit de moins en moins de vin rouge et de plus en plus de vin rosé et blanc. Les vins du Bordelais (région qui vit, actuellement, un plan d'arrachage des vignes), et des Côtes-du-Rhône classiques, à l'exclusion des grands crus, ne se vendent plus. Finalement le Gouvernement a autorisé en décembre dernier, la distillation 3 millions d'hectolitres de vin rouge.»

«Je travaille également sur l'irrigation du nord Vaucluse,

via le dossier [HPR](#) (schéma directeur de réseaux d'irrigation modernes, multi-usages), mené en particulier par Georgia Lambertin, la présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse. Son enveloppe

Écrit par le 29 avril 2026

est comprise entre 200€ et 400M€. Le Canal de Carpentras est mandaté pour en être le metteur en scène, avec l'expertise du Canal de Provence, au chapitre technique. Deux branches irrigueraient l'une jusqu'au nord Vaucluse et l'autre branche au Sud de la Drôme. Les questions à régler ? Cette irrigation serait conçue pour quelle agriculture ; pour quelles productions ; pour quelle consommation et sur quelles techniques agricoles ? Car sans eau, il n'y a pas d'agriculture.»

«La Poste

La fermeture des postes n'est pas tolérable car c'est le service public de la proximité que j'ai toujours défendu. Pourtant, le bureau de Poste de Saint-Ruf, à Avignon, comme ceux des petites communes ferment. Nous devons penser aux personnes les plus en difficulté comme les personnes âgées, les personnes handicapées, celles qui ne peuvent pas se déplacer parce qu'elles n'ont pas de véhicules, les gens qui vivent avec nous et autour de nous. Cependant, pour les petites communes, comme Saignon, l'agence communale postale, aux horaires élargis, peut être une solution. Le problème ? C'est la perte des services financiers. Les personnes qui ont un compte à La Poste ou perçoivent leur pension n'y ont accès que dans un véritable bureau de la Poste qui sont, hélas, regroupés dans les grandes villes.»

Ecrit par le 29 avril 2026



La fermeture des hôpitaux

«Nous vivons une crise de la santé publique et de l'urgence médicale. Cela veut dire que l'on joue avec la santé des gens. Même le 15 ne dispose plus, systématiquement, d'un médecin car on en manque. Il est, le plus souvent, remplacé par un infirmier. Il y a des médecins urgentistes dans les Forces armées, réquisitionnons les pour faire les urgences de nuit. Nous avons besoin de professionnels pour faire les premiers soins. Faisons de même avec les médecins libéraux volontaires des sapeurs-pompiers.»

Quand la République recule

«A propos de la police nationale urbaine ? On nous avait annoncé plus de 43 postes et on se retrouve avec 15. Je demande pourquoi, et l'on me répond que personne ne veut venir. Je n'ai pas compris parce que des familles de la région parisienne -où démarrent la carrière de tous les jeunes policiers- m'ont saisi pour rejoindre leur famille dans le sud. En même temps, on me répond qu'il n'y a pas de volontaires pour

Ecrit par le 29 avril 2026

venir. Si l'on a envie de mettre en place la politique que l'on annonce, -je parle du ministre de l'Intérieur- alors pourquoi vivons-nous cette situation ridicule ?

La lutte contre la drogue ?

Enfin, la lutte contre la drogue n'est pas menée comme elle devrait l'être et comme nous le voyons à Cavaillon, Carpentras -la situation du bois de l'Ubac est catastrophique avec ses guetteurs installés- et à Avignon. Il faut arrêter la politique du bling-bling avec Gérard Darmanin en shérif. Ces solutions ne sont pas opérantes. Les gens qui habitent ces quartiers ont de faibles revenus et ne peuvent habiter que là. Ils sont pris en otages dans une cité contrainte par des trafiquants et où il n'y a plus de services publics. Nous avons besoin de moins d'annonces et de plus d'efficacité, avec l'affectation permanente de policiers. La CRS 8 ? C'est de la rigolade, parce qu'ils ne restent que 4 jours, juste le temps, pour les dealers, d'aller à la mer.»



Lutte contre la drogue DR

La violence envers les élus

«Je demande depuis plus de 10 ans, un véritable statut des élus 'Agent civique territorial'. Nous demandons un projet de loi pour un statut de fonctionnaire citoyen, comparable à celui des agents de la fonction publique. On passe du système de l'indemnité à celui de la rémunération et à un système de protection de l'élu et de la personne.»

Perspectives pour les 3 années à venir

Ecrit par le 29 avril 2026

«Tenant compte de mes nouvelles fonctions au Sénat, dans le cadre de la commission des Affaires économiques, celle de l'Aménagement du Territoire et de l'environnement et de la Délégation aux collectivités territoriales, mon action se complètera vers le monde de l'économie en faveur de l'emploi, de la formation, des rémunérations en travaillant avec les élus sur le développement de l'entreprise, de l'artisanat et de l'activité de proximité. Sans oublier le 3ème versant de l'économie vauclusienne : le tourisme.



Le élus se battent pour maintenir les services de proximité DR

«Par ailleurs, il se pose aussi la question du devenir des grands villes de notre département.

Je rappelle que les prochaines élections municipales auront lieu dans 3 ans. Et si l'on ne répond pas aux préoccupations des bassins de vie en termes de développement économique, de sécurité et des questions sociales, il est probable que ces villes rencontrent de grandes difficultés dans tous ces domaines au détriment des vauclusiens. »

«A propos du Rassemblement national

Je tiens aussi à dire que malgré ce qu'ils veulent faire croire, ce ne sont pas eux -les élus du rassemblement national ou assimilé- qui défendent la justice sociale et la lutte contre les inégalités. Ce ne sont pas eux qui défendent les plus faibles. La preuve : ils ont refusé le repas à 1€ pour les étudiants

Ecrit par le 29 avril 2026

pauvres, ainsi que la proposition de la gauche du Smic à 1500€ net. Sur les questions sociétales, également, ils refusent l'inscription du droit à l'avortement dans la constitution. Un député RN a ainsi proposé récemment que les femmes retournent dans leur foyer plutôt que de travailler. Ma ligne de conduite est de travailler avec tous les élus, ceux de gauche et ceux qui se réclament de l'arc républicain au service des vauclusiens et des élus.»



Dans les coulisses de la conférence de presse

Ecrit par le 29 avril 2026

Le vauclusien Jean-Baptiste Blanc devient vice-président de la Commission des Finances du Sénat



[Le sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste Blanc](#) vient d'être nommé vice-président de la Commission des Finances du Sénat.

Désigné par ses pairs, celui qui est aussi conseiller départemental et rapporteur du budget du Département de Vaucluse, est « pleinement honoré de cette nomination et mesure la responsabilité qui est la sienne aujourd'hui ».

Au menu du parlementaire vauclusien le Projet de loi de Finances 2024 où il entend veiller tout particulièrement « à l'intérêt des communes ». Dans cette optique, il souhaite notamment travailler avec les élus vauclusiens « pour y apporter les modifications utiles à nos territoires ».

Et face aux contraintes budgétaires sévères et à l'inflation croissante, le Jean-Baptiste Blanc assure qu'il sera « aux côtés des élus pour garantir leur marge de manœuvre financière (DETR, DSIL, fonds vert) ainsi que le financement des moyens nécessaires pour assurer des services publics de qualité.

En mission pour le Logement puis sur la Zan

La mission « Logement », secteur qui connaît une crise sans précédent, demeure particulièrement sous sa responsabilité. Sur ce sujet, il est impératif d'apporter des mesures d'urgence et des solutions

Ecrit par le 29 avril 2026

concrètes et rapides.

Un autre chantier majeur s'ouvre : celui de la fiscalité du ZAN (Zéro artificialisation nette) et du financement de la renaturation et de la biodiversité. « Le Sénateur Jean-Baptiste Blanc n'avait pas souhaité inclure ces volets dans sa proposition de loi ZAN sans en mesurer pleinement les conséquences sur les collectivités mais c'est sans contexte, la prochaine étape de son travail sur ce sujet entamé depuis plus de 2 ans maintenant. En tant que Sénateur dans le Vaucluse, il souhaite associer pleinement tous les élus vauclusiens à ces travaux et ainsi construire, ensemble, l'avenir de nos territoires. »

L.G.

(Vidéo) Zéro artificialisation nette, Le Sénat protège les collectivités



Écrit par le 29 avril 2026

Voilà, c'est fait, la mise en œuvre du Zéro artificialisation nette (Zan) a été adoptée le 16 mars dernier au Sénat. Même si le dispositif l'avait été, deux ans auparavant, dans le cadre de la Loi Climat, le Sénateur vaclusien LR Jean-Baptiste Blanc en a soulevé les difficultés pratiques et demandé d'améliorer le texte avant que celui-ci ne passe à l'Assemblée Nationale.

La proposition ? Soumettre une application plus souple et décentralisée du Zan sans remettre en question l'objectif de sobriété foncière. Et l'avocat, devenu incollable sur le sujet, ne manquait pas d'arguments après avoir recueilli, sur le terrain, plus de 60 avis un peu crispés d'élus de l'hexagone.

Et plus encore

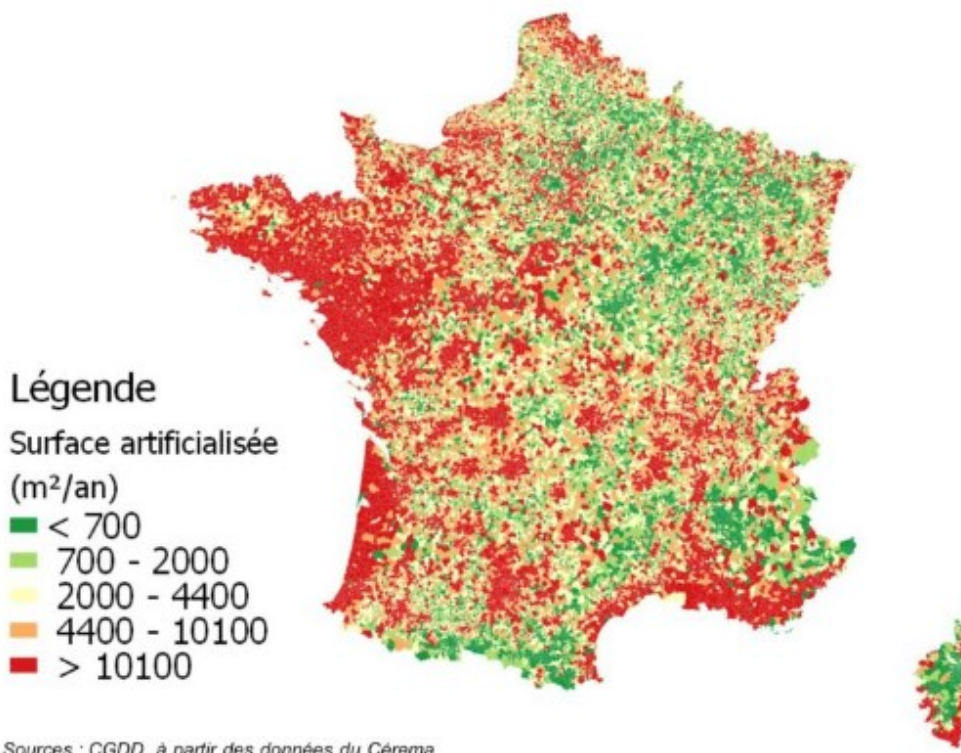
Mais surtout Jean-Baptiste Blanc, rapporteur du dispositif Zan, avec certains de ses homologues, a obtenu de garantir à chaque commune une surface minimale de développement d'un hectare ; la sortie des jardins, parcs et pelouses résidentiels du texte sénatorial, et d'inclure, dans une enveloppe séparée, les grands projets nationaux tels que les prisons, les ports, les centrales nucléaires... Face à ces avancées notables, qui apaisent les maires, le sénateur l'assure, le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, est ouvert au dialogue sur les modalités techniques mais restera ferme sur les grands principes du Zéro artificialisation nette, histoire de ne pas dénaturer l'esprit de la Loi.

Quelles conséquences ?

Concrètement, le Zan contraint voire bloque, la capacité à construire du logement déjà mise à mal par l'inflation ce qui induira une forte pression sociale sur l'habitat -en passe de se raréfier- et déjà existant ou à rénover pour cause de diagnostic énergétique. Le dispositif immobilise également le logement social déjà très impacté par la hausse des coûts des matériaux de construction, la baisse du pouvoir d'achat des populations déjà fragiles -ce qui impacte le règlement des loyers- et l'amenuisement programmé des aides de l'Etat.

Ecrit par le 29 avril 2026

Surface artificialisée par commune chaque année, entre 2006 et 2016



En attendant

Le texte doit prochainement être soumis à l'Assemblée Nationale. Dans le même temps, le sénateur prône un accompagnement des élus locaux sur la sobriété foncière avec de nouvelles méthodes d'aménagement, et l'arsenal déjà connu des collectivités comme la densification 'des dents creuses', l'accélération du renouvellement urbain et la requalification d'îlots dégradés.

Quel avenir pour l'habitat ?

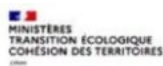
Désormais le Zan exclut le pavillon avec jardin et préconise l'élévation de la construction, la renaturation de la ville avec des plantations d'arbres, une préservation des milieux humides, l'aménagement de retenues d'eau, l'organisation de jardins collectifs et de micro-fermes urbaines.

Dans le détail

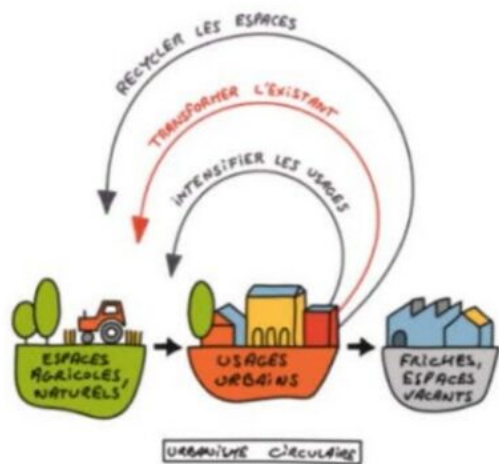
Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est un objectif fixé pour 2050. Il demande aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020. Propos qui ont fait hurler les élus des communes rurales par rapport aux grandes agglos déjà très consommatrices d'espaces. Car à bien y réfléchir les communes peu consommatrices d'espaces

Ecrit par le 29 avril 2026

devenaient les mauvais élèves, tandis que des communes ultra dispendieuses en foncier se faisaient à peine taper sur les doigts et même étaient encouragées à continuer de construire. Quelle logique y avait-il à tout cela ?



Comment atteindre le ZAN de façon concrète ?



Urbanisme circulaire – Sylvain GRISOT

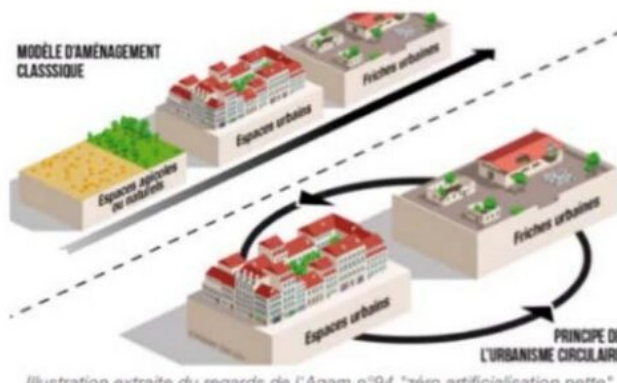


Illustration extraite du regards de l'Agam n°94 "zéro artificialisation nette"

Crédits – Agam

Mais au fait, pourquoi avoir créé le Zéro artificialisation nette ?

Le dispositif a été mis en place pour stopper une artificialisation des sols galopante, en France, cause entre autres, de la baisse de la biodiversité, du grignotage accéléré des espaces agricoles, naturels et forestiers, d'un mouvement ennemi de décarbonation puisque les sols sont des réservoirs de carbone naturels. Enfin, l'artificialisation a été identifiée comme vecteur d'inondation, empêchant l'infiltration des eaux pluviales dans le sol, le retour de l'eau dans les nappes phréatiques et favorisant la progression annuelle des jours de canicule en ville, avec plus de 28 jours, en juillet, à Avignon.

Sénatoriale intervention

Les aménagements portés au Zan, suite aux remontées de terrain du sénateur Jean-Baptiste Blanc, devraient permettre une meilleure compréhension à la fois du Gouvernement et des élus à s'engager dans ce processus, inévitable si l'on veut protéger la nature, concourir à vivre mieux en ville et cesser de nourrir un réchauffement climatique plus prégnant chaque année.

Ecrit par le 29 avril 2026

Sénateur Lucien Stanzione, bilan du mandat parlementaire



Lucien Stanzione, sénateur (PS) de Vaucluse, a entamé sa tournée dans le département. Durant janvier et février il arpentera le territoire, présentant les actions engagées lors de ses deux premières années d'exercice, évoquant les projets 2023, et prenant attaches avec les hommes de terrain sur les sujets à défendre.

Elu sénateur par les Grands électeurs en septembre 2020, Lucien Stanzione fait son tour de Vaucluse. Mission ? Eclairer les maires, les acteurs économiques et les habitants sur les actions engagées et à venir.

Ecrit par le 29 avril 2026



DR

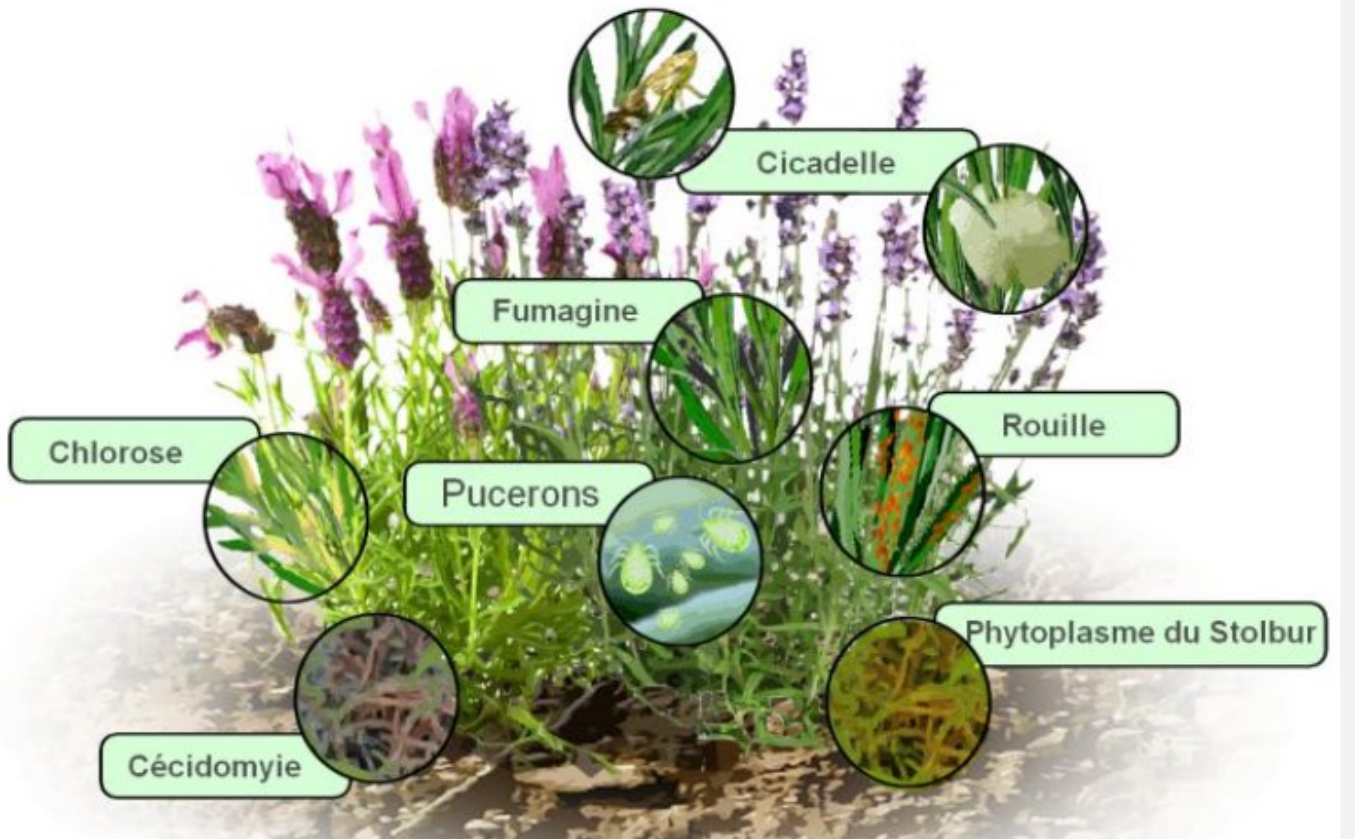
Le projet de loi de finances

Au chapitre des Finances locales, le sénateur s'oppose «à la 'fausse' stabilisation des dotations de l'Etat qui ne prend pas en compte l'inflation et s'offusque que les communes subissent la baisse de leur Dotation globale de fonctionnement (DGF). En outre, les lois de finances 2021 et 2022 n'ont pas permis de relancer l'économie. Par ailleurs, les crédits consacrés à la transition écologique et à la rénovation thermique des bâtiments sont demeurés insuffisants face à l'ampleur de la crise climatique.» Homme du PS tacle le gouvernement à propos de la décentralisation, notamment la loi [3DS](#) (Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification de l'action publique locale), peu ambitieuse et pose la question d'un État qui, pour le moment, ne donne plus les moyens aux collectivités d'exercer les compétences transférées.»

Eau et irrigation

Dans le cadre des enjeux climatiques, le sénateur PS veut accélérer le projet 'Hauts de Provence rhodanienne' ([HPR](#)), notamment sur sa partie irrigation et innovation. C'est ainsi qu'il souhaite que le projet soit inclus dans le programme d'investissement France 2030 du Secrétariat général à l'investissement ([SGDI](#)). Dans ce cadre il rencontrera à nouveau le préfet Frédéric Veau, délégué interministériel pour le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique pour en dresser l'état des lieux.

Ecrit par le 29 avril 2026



Ravageurs de la Lavande

Cultures et ravageurs

En butte à la prolifération des ravageurs tels que la cécidomyie pour la lavande, la mouche de la cerise et de l'olive, le sénateur a proposé la création d'un pôle de recherches sur les alternatives aux produits phytosanitaires également dans le cadre du programme national d'investissement 2030. Ambition ? Consacrer 5 à 10M€ sur les 54 milliards d'euros de ce budget à destination de la lavande, de la cerise, de l'olive, de la vigne et du maraîchage. Projet qui pourrait être porté par l'Inrae (Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) d'Avignon-Montfavet a préconisé le sénateur.

Lavande, Lavandin, Plantes à parfum aromatiques et médicinales

L'élu de la ruralité a particulièrement travaillé sur les problématiques de l'agriculture et aurait obtenu l'engagement du ministre de l'agriculture, [Marc Fesneau](#), notamment sur le plan d'arrachage de la lavande possiblement soutenu par 10M€ ; La révision des réglementations européennes [Reach](#) et [CLP](#) (Reach : Enregistrement, évaluation, autorisation de substances chimiques et CLP Classification et étiquetage de produits chimiques) 'totalement inadaptées au produits et savoirs faire du terroir'. Le ministre a indiqué se pencher sur la question après le renouvellement du Conseil de l'Europe en 2024. Le sénateur travaille sur le déploiement de l'indication géographique protégée (IGP) et sur le toilettage de

Ecrit par le 29 avril 2026

l'AOP (Appellation d'origine protégée) des Huiles essentielles de lavande de Haute-Provence et soutient l'entrée de la lavande au Patrimoine de l'Unesco (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture).



Réunion Bilan du sénateur Lucien Stanzione à Cabrières d'Aigues, mi-janvier, en compagnie d'élus, de représentants d'associations, d'acteurs économiques et d'habitants

Les loups

Le sénateur a été alerté sur la présence de loups sur le plateau de Sault, situation anxiogène pour les éleveurs d'ovins et de caprins dont une attaque a entraîné la mort de plusieurs bêtes. Lucien Stanzione s'en est ému auprès de la préfète-Violaine Démaret- afin que les éleveurs puissent travailler dans de meilleures conditions.

Écoles et fermetures de classes

Lucien Stanzione a été auditionné par le ministre de l'Éducation nationale -Pap Ndiaye- en novembre dernier et a réitéré sa position contre la fermeture des classes. Le sénateur réprovoque la suppression d'un poste d'enseignant sur le dispositif Ecole numérique des apprentissages, quartier de la Trillade à Avignon, et sur l'absence d'enseignants à l'IME du Grand colombier à Orange ; La fermeture de classes au collège Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) du Lavarin à Avignon, fermé pour ne pas pouvoir être chauffé en raison du coût de l'énergie.

Disparition de Vallis Habitat

Le sénateur s'affecte de la disparition du logement social gouverné par le Département, dont il a été le directeur général, «qui fragilise les Vauclusiens et les salariés de l'Office public de l'habitat social.»

Déserts médicaux

Ecrit par le 29 avril 2026

Le sénateur s'alarme de la fermeture programmée du Centre hospitalier intercommunal de Roquefraîche qui accueille des personnes âgées dépendantes, en perte d'autonomie ou présentant un handicap. Il s'insurge également contre la fermeture des urgences et de la perte d'agrément du Centre hospitalier intercommunal de Cavaillon-Lauris dont les patients seront orientés vers le Centre hospitalier d'Avignon qui lui paraît trop loin en cas d'urgence, notamment sur la pathologie des AVC (accident vasculaire cérébral). Le sénateur indique également s'être battu pour le maintien via l'ARS Paca (Agence régionale de santé de Provence Alpes-Côte d'Azur), des établissements pour personnes âgées à Sablet et à Sainte-Cécile-les-Vignes.



DR

Défense de l'environnement

Lucien Stanzione s'est fermement opposé au projet du lotissement Grande Bastide qui prévoyait 200 nouvelles habitations à Velleron. Projet qui a été abandonné.

Accessibilité aux personnes handicapées

Le sénateur a été interpellé par Amaury Martin, qui, en situation de son handicap, ne peut accéder à la gare du Thor. Lucien Stanzione a demandé à la SNCF et au Conseil régional Paca de mettre en place les dispositifs permettant aux personnes à mobilité réduite de pouvoir accéder à la gare et aux trains.

Ecrit par le 29 avril 2026

Le centre pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet

Lucien Stanzione s'est rendu au centre pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet pour garantir le droit au respect de la dignité en détention, dont un projet de loi est en cours, et a rencontré le président de l'association nationale des visiteurs de personnes en sous-main de la Justice ainsi que des visiteurs de prison pour échanger sur la situation des prisonniers.

Démantèlement du service public

Lors des questions au Gouvernement Lucien Stanzione est intervenu pour dire son indignation contre les fermetures de bureaux de Poste, de gares, de trésoreries, d'établissements de santé, dénonçant un démantèlement organisé du service public.

Lutte contre les agressions d'élus

Lui-même agressé, le sénateur Stanzione se félicite de la loi adoptée à l'unanimité contre les agressions d'élus. Les associations affiliées à l'AMF (Association des maires de France) peuvent désormais se porter partie civile, lutter contre les agressions verbales et physiques ainsi que les actes d'intimidation, le harcèlement, les violations de domicile aux côtés des élus agressés.



Droit à l'IVG (Interruption volontaire de grossesse) inscrit dans la constitution

Lucien Stanzione rappelle avoir voté pour l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution dans un Sénat majoritairement à droite. En 2021 il avait soutenu le manifeste des [343](#) pour l'allongement des délais d'accès à l'IVG.

Ecrit par le 29 avril 2026

A propos de la réforme des retraites

« Allongement du temps de travail, suppression de critères de pénibilité, revalorisation chimérique... Ces mesures sonnent comme une injustice pour ceux qui devront cotiser plusieurs années supplémentaires, a déclaré le sénateur Lucien Stanzione. Même pénibles, les métiers éprouvants et les carrières longues sont aussi concernés. Encore une fois, l'effort est demandé aux classes moyennes, aux travailleurs, à ceux qui doivent déjà faire face à l'augmentation du coût de la vie. Cette situation est difficilement acceptable d'autant que d'autres solutions existent. » Les grandes entreprises qui ont fait des bénéfices considérables peuvent contribuer à la solidarité nationale pour la retraite, en épargnant les petites entreprises et les artisans » a souligné le sénateur, prônant un système de « cotisations progressives qui permettrait d'abonder le dispositif. » Difficile donc de trouver une justification à cette réforme, d'autant que le déficit annoncé du système par répartition est loin d'être fatal pour les finances publiques françaises comme l'a indiqué le Conseil d'orientation des retraites. En réalité, les économies recherchées compenseront les exonérations d'impôts à destination des plus aisés et des superprofits des grandes entreprises a conclu l'homme de gauche.



DR

En savoir plus

Lucien Stanzione est sénateur (parti socialiste) de Vaucluse, maire honoraire d'Althen-des-Paluds, membre de la Commission culture, de l'éducation et de la communication, membre de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation.

Le calendrier

Territoire Bollène-Vaison-Ventoux

Ecrit par le 29 avril 2026

Samedi 21 janvier de 9h30 à 12h. A Violès, salle de l'ancienne gare, place éponyme.

Territoire Comtat Venaissin-Ventoux

Samedi 11 février de 9h30 à 12h

Territoire Grand Avignon

Vendredi 10 février de 9h30 à 12h

Althen-des-Paluds, Lucien Stanzione pris à partie par des manifestants anti pass sanitaire



jeudi 28 octobre une dizaine de personnes est venue manifester sur la place de la mairie d'Althen-des-Paluds tandis que le sénateur Lucien Stanzione se trouvait au Congrès des maires à Monteux. Alors que celui-ci s'apprêtait à rentrer à son domicile pour y suivre les séances du Sénat en visio-conférence, les manifestants s'y sont également déplacés. Une dizaine de gendarmes a du intervenir faisant blocus devant la demeure du sénateur. En cause ? Le Sénat étudiait ce même jour la prolongation du pass sanitaire jusqu'à l'été 2022. Les opposants auraient ainsi marqué, par leur présence, leur farouche

Ecrit par le 29 avril 2026

opposition au pass sanitaire et à sa prolongation. Les manifestants ont finalement quitté les lieux dans l'après-midi.

Outré

«La démocratie parlementaire ne se passe pas sur la voie publique et quel que soit le motif, s'est indigné le sénateur Stanzione, membre du groupe socialiste, écologiste et Républicain. Il n'est pas acceptable qu'un parlementaire puisse être pris en otage simplement parce que certains ne sont pas d'accord avec lui.» Les manifestants tenaient une banderole faisant mention de 'Traites à la Nation, escrocs. Le peuple vous jugera. La révolte en marche'. Si Lucien Stanzione est un fervent défenseur du vaccin lui et son groupe parlementaire n'ont jamais caché peu apprécier la 'rigueur' du pass-sanitaire. Lucien Stanzione avait ainsi déclaré, en août dernier, : «Si je comprends le besoin de liberté après presque deux ans de confinement, reconfinement, et couvre-feu, notre groupe au Sénat a expliqué que le Pass sanitaire n'était peut-être pas la solution dans sa rigueur, tel qu'il est présenté mais plutôt la vaccination pour tous.»